

On se rappellera, en outre, que la loi Doherty interdit absolument les adresses fictives; elle prohibe l'envoi ou le transport de colis contenant de l'alcool à moins que le colis ne soit clairement étiqueté de manière à indiquer le contenu réel du réceptacle et le nom du destinataire—Sont poursuivables, non seulement les acheteurs et vendeurs qui violent ces règlements, mais encore les compagnies de transport ,les voituriers publics, ceux qui font la *livraison* de telles marchandises. (Bill 66. art. 3 et 4.)

Nous espérons, en outre, que les comptoirs des hôtels de tempérance seront l'objet d'une visite périodique, que les épais rideaux dont on les abritait jusqu'ici tomberont bientôt en même temps que les enseignes—“vins, liqueurs”, “épiceries licenciées”—“bar rooms”—et autres appâts du défunt régime.

Il nous semble, enfin que le Conseil ferait œuvre sage en prescrivant la fermeture de tous ces restaurants ou comptoirs de tempérance au moins pendant la matinée du dimanche.

Mais il importe de ne pas oublier ceci: les mesures de salut public (moral) sont efficaces en autant que tous les bons citoyens apportent leur concours intelligent, désintéressé, généreux.

Les gémissements ne servent à rien: l'action est tout.

Vous vous apercevez qu'il se vend de la boisson en contrebande à telle place: inutile de crier la chose sur tous les toits; avertissez plutôt discrètement le président de votre Ligue de Tempérance ou votre curé.

Mais il ne faut pas marcher sur des “on dit”.

Le devoir de tous les amis de l'ordre, c'est d'aider effectivement le Comité de surveillance à *faire des cas*, c'est-à-dire, se procurer la preuve juridique des contraventions. Avant de faire intenter une poursuite, il faut se mettre en état de fournir deux témoins, qui, au besoin, ne craindront pas d'aller dire la vérité en cour.

Tel est le point difficile, mais nécessaire. Il a déjà été fait d'assez bonne besogne en ce sens. Nous pourrons en parler sous peu.

En attendant, gardons-nous de faire le jeu des ennemis par des hauts cris qui n'ont pas leur raison d'être. Il y avait en ville